



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT DU CALVADOS
SYNDICAT DES EAUX DU BOCAGE VIROIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du Jeudi 01 Février 2024

**AFFAIRES GENERALES
Désignation des Membres de la Commission d'Appel d'Offres Permanente
Délibération n°21/2024**

Date de convocation des Délégués Syndicaux	24 Janvier 2024
Date d'affichage	24 Janvier 2024
Nombre de Membres dont le Comité Syndical est composé	48
Nombre de Délégués en exercice	48
Nombre de Délégués qui assistaient à la séance	30
Nombre de Procurations	08

L'an deux mil vingt-quatre, le premier février à 14h00, les membres du Conseil Syndical, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la salle du Conseil de la Mairie de Souleuvre en Bocage sise 2 place de la Mairie – Le Bény Bocage 14350 SOULEUVRE EN BOCAGE, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs ARNAUD Christine, BASYN Dirk, BROGNIART Frédéric, CHANU Hervé, CHENEL Fernand, COUPEAUX Alain, DECLOMESNIL Alain, DROULLON Joël, DUFLOT Alain, FERGANT Françoise, GOSSMANN Patrick, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, HEUDE Valérie, JUS Eric, LAFOSSE Jean-Marc, LECHERBONNIER Alain, LEFRANCOIS Denis, LENOBLE Angélique, LEVERT Joël, MAINCENT Lyliane, MALOISEL Gilles, MAROT DECAEN Michel, MURIER Jean-Pierre, RUAULT Jean-Claude, RAVENEL Georges, ROBBES Martine, ROSSI Annie, VELANY Guy et WIELGOSIK Frédéric.

Etaient absents excusés : Mesdames et Messieurs ANDREU SABATER Marc, BAZIN Lucien, BRISON – VALOGNES Coraline, CATHERINE Pascal, DESMOTTES Nicole, FAUDET Olivier, GALLIER Pierre-Henri, GOETHALS Corentin, GUETTIER Mickaël, LETELLIER Nadine, MARTIN Eric, SILLERE Michel.

Etaient absents : Monsieur BENOIST Bernard, BESSIN Irène, COURTEILLE Jacques, DEBROIZE Pascal, ENGUEHARD Samuel, LELARGE Michel.

Procurations : de Monsieur ANDREU SABATER à Monsieur DROULLON Joël ; de Madame BRISON-VALOGNES Coraline à Monsieur JUS Eric ; de Monsieur CATHERINE Pascal à Monsieur LEFRANCOIS Denis ; de Madame DESMOTTES Nicole à Monsieur CHESNEL Fernand ; de Monsieur FAUDET Olivier à Monsieur MALOISEL Gilles ; de Monsieur GALLIER Pierre-Henri à Monsieur VELANY Guy ; de Madame LETELLIER Nadine à Madame MAINCENT Lyliane et de Monsieur MARTIN Eric à Monsieur LAFOSSE Jean-Marc.

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Monsieur LECHERBONNIER Alain a été nommé secrétaire de séance.

Suite à l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 réformant les marchés publics, il convient, conformément aux dispositions de l'article L1414-2 du CGCT de mettre en place une commission d'appel d'offres dont la composition est celle de la commission prévue à l'article L1411-5 II du CGCT (commission réunie dans le cadre des procédures d'attribution d'une délégation de services publics). En application de l'article L1411-5 II du CGCT, la composition de la commission d'appel d'offres est la suivante :

- membres à voix délibérative

Le Président de la commission d'appel d'offres (le Président du Syndicat habilité à signer les marchés concernés) ou son représentant.

Les 5 membres Titulaires et les 5 membres suppléants élus par le comité syndical (membres de l'Assemblée délibérantes élus en son sein).

- peuvent également participer les membres à voix consultative sur invitation du Président (Comptable par exemple) ou par désignation du Président de la commission d'offres (agent de la collectivité et ou personnalités en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet du marché)

Les membres Titulaires et suppléants de la commission sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel (article D 1411-4 du CGCT).

Le Comité Syndical :

- constate la liste de candidats déposée selon les conditions fixées en début de séance suivante :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
- LAFOSSE Jean-Marc	- LECHERBONNIER Alain
- HEUDE Valérie	- BASYN Dirk
- DUFLOT Alain	- RAVENEL Georges
- GUETTIER Mickaël	- GALLIER Pierre-Henri
- DROULLON Joël	- CHANU Hervé

Remarque : une seule liste de candidats a été déposée.

- est invité à élire les membres de la Commission d'appel d'offres du Syndicat des Eaux du Bocage Virois.

A l'unanimité des présents il est décidé de ne pas procéder à un scrutin secret.

Résultat du vote (à main levée) :

Les membres du Comité Syndical ont à l'unanimité des présents désigné comme membres de la commission d'appels d'offres permanente du Syndicat des Eaux du Bocage Virois, les conseillers syndicaux figurant dans la seule liste déposée et ci-dessus présentée. Les membres de de cette dernière sont :

Président de Droit	HERMON Francis
TITULAIRES	SUPPLEANTS
- LAFOSSE Jean-Marc - HEUDE Valérie - DUFLOT Alain - GUETTIER Mickaël - DROULLON Joël	- LECHERBONNIER Alain - BASYN Dirk - RAVENEL Georges - GALLIER Pierre-Henri - CHANU Hervé

Fait et délibéré en séance publique les, jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.



Certifiée exécutoire après transmission à
La Sous-préfecture de Vire et publication
Le

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

**Le PRESIDENT
du Syndicat des Eaux du Bocage VIROIS,
Francis HERMON**

